

Point de situation Covid-19

26 août 2020

Situation en Norvège

- Au 26 août, le nombre de cas est de 10 454, contre 10 162 le 20 août (+ 292 cas).
- 264 décès ont été enregistrés.
- 17 personnes sont actuellement hospitalisées (en hausse). 1 personne a actuellement besoin d'assistance respiratoire invasive.
- 653 756 personnes ont été testées.

Domaine sanitaire

- Le nombre de personnes hospitalisées est actuellement à son plus haut niveau depuis le 1^{er} juillet (17 personnes).
- Selon les chiffres de FHI, 41% des nouveaux cas en Norvège au cours des quatre dernières semaines sont des personnes nées à l'étranger. Ceci est principalement dû au fait que ces personnes ont plus voyagé à l'étranger cet été (et souvent dans des pays rouges), mais cela est également lié à leur situation socio-économique et leur connaissance de la langue norvégienne.
- La Suède sera autorisée à acheter des doses supplémentaires du futur vaccin contre la Covid-19 dans le cadre du dispositif européen d'acquisition des vaccins, pour les revendre à la Norvège et à l'Islande, non-membres de l'UE et exclus du dispositif en question. Les pays de l'UE ont donné leur accord pour céder 3% des vaccins aux pays de l'EEE.
- La vaccination contre la Covid-19 sera facultative en Norvège, précise le ministre de la Santé, à l'instar du reste du programme de vaccination dans le pays. Il espère cependant qu'une grande partie de la population choisira de se faire vacciner.
- Depuis le début de la crise, des équipements de protection individuelle et autre matériel de protection d'une valeur totale d'environ 2 milliards de NOK ont été achetés à la Chine, à la Malaisie, à l'Europe et à la Suède par les autorités sanitaires nationales norvégiennes.
- Après près de deux semaines de fonctionnement, le centre de dépistage à l'aéroport d'Oslo (Gardermoen) a testé plus de 3 000 personnes, dont 10 à 12% en provenance de l'étranger. Sur la totalité des tests effectués à Gardermoen, seulement 17 personnes étaient positives. Au total, 8 607 personnes se sont faites tester dans les aéroports en Norvège, dont 20 sont positives.
- Une équipe nationale de 12 personnes dédiée au traçage des personnes infectées sera établie d'ici une semaine par les autorités sanitaires nationales. Elle assistera les collectivités locales dans leur travail lors de découverte de clusters épidémiques locaux.
- FHI a enregistré des cas des Covid-19 sur 32 vols (internationaux et nationaux) au cours des deux dernières semaines, dont un vol SAS entre Nice et Oslo le 11 août. La liste complète est disponible sur <https://www.fhi.no/sv/smittsomme-sykdommer/corona/koronavirus-og-covid-19-pa-offentlig-kommunikasjon/>

- FHI lance une étude pour mieux connaître le rôle des enfants dans la chaîne de transmission de la Covid-19. Des enfants de 3 à 12 ans, et leurs contacts dans les crèches et les écoles seront étudiés. Environ 900 personnes de moins de 18 ans auraient contracté le virus en Norvège, selon les estimations de FHI.

Mesures restrictives

- FHI fait savoir que **l'Allemagne, le Liechtenstein et éventuellement la Slovénie** pourraient être classés en zone rouge avant la fin de la semaine en raison de l'augmentation forte des cas déclarés, qui dépassent désormais le seuil fixé par les autorités sanitaires norvégiennes (20 cas pour 100 000 habitants au cours des deux dernières semaines). Les **régions de Kalmar et de Västerbotten en Suède** pourraient également passer en rouge.
- Les Norvégiens et résidents des pays/régions classés en rouge sont soumis à une quarantaine de 10 jours à leur arrivée sur le territoire norvégien. La carte des pays autorisés par la Norvège (en jaune) est disponible sur le [site de FHI \(Institut norvégien de santé publique\)](#).
- Les restrictions concernant les navires de croisières en Norvège introduites le 3 août par le gouvernement norvégien sont maintenues jusqu'au 1^{er} novembre. Le nombre de passagers à bord devra être réduit de 50% avec une limite maximum de 200 personnes, passagers et personnel inclus (contre 100 avant). Les ferrys en Norvège, et les ferrys entre la Norvège et le continent ne sont pas concernés par cette mesure.
- Les municipalités d'Oslo et de Bergen demandent que l'interdiction nationale du 7 août de servir de l'alcool dans les restaurants, bars et cafés après minuit soit levée. Les deux plus grandes villes du pays s'inquiètent des conséquences de cette mesure sur la propagation du virus lors de fêtes et rassemblements privés. Le ministre de la Santé souhaite pour sa part maintenir cette mesure.

Domaine politique

- Le gouvernement a mis en place un groupe de travail pour examiner les mesures à mettre en place pour l'organisation des élections législatives de septembre 2021 (règles d'hygiène, vote anticipé etc.). Le scrutin ne pourra pas être repoussé sans un amendement de la Constitution qui doit être voté par deux législatures successives. L'une des options à l'étude pour les scrutins futurs, après celui de 2021, est la possibilité de repousser la date d'élection en cas de crise majeure, comme par exemple une pandémie, un acte terroriste et une catastrophe naturelle. Le vote électronique est exclu en 2021 en raison des risques de fraudes.
- Les 400 emplois temporaires établis dans la police en mars dans le cadre de la crise sanitaire, seront prolongés jusqu'à la fin de l'année. Ces emplois seront notamment utilisés pour faire respecter les règles en vigueur.
- Un groupe de Norvégiens propriétaires de résidences secondaires en Suède annonce intenter une action en justice contre le ministère de la Santé en raison de la quarantaine imposée aux voyageurs revenant d'un séjour dans des régions rouges en Suède. Selon les

plaignants, cette règle viole les règles de l'EEE (libre circulation des personnes et des capitaux).

- Malgré la réouverture des jardins d'enfants et des crèches fin avril, près d'un enfant sur quatre est resté à la maison les premières semaines qui ont suivi. Les absences étaient le plus marquées à Oslo. Dans certains arrondissements, moins de la moitié des enfants étaient présents pendant cette période. Ces chiffres inquiètent la ministre de l'Éducation.

Domaine économique

- Malgré une reprise de l'activité en mai et juin, le PIB continental norvégien a reculé de 6,3% au deuxième semestre par rapport à février. Il s'agit de la baisse la plus importante de l'histoire enregistrée par le Bureau central des statistiques (SSB).
- En juillet, le chômage était de 5,8% en Norvège, soit une augmentation de 2 points par rapport à février 2020.
- Le gouvernement a débloqué environ 5 Milliards de NOK en soutien aux entreprises en difficultés économiques en raison de l'épidémie, alors que le coût original de ce dispositif était estimé à 50 Milliards de NOK. Le ministre des Finances déclare que l'activité dans le pays a repris plus rapidement que prévu, et que le dispositif sera revu à la baisse à partir du 1^{er} septembre.
- Le ministre des Finances annonce que le gouvernement présentera au début d'automne un nouveau paquet d'aide financière pour répondre aux demandes qui ne peuvent pas attendre la loi de finances 2021.
- L'organisation patronale NHO estime que le secteur aérien en Norvège a perdu entre 12 et 13 Milliards de NOK depuis le début de la pandémie. A l'initiative de NHO, des représentants du secteur s'entretiendront avec le gouvernement en septembre pour évoquer l'avenir du secteur.
- Les voyages d'agrément des Norvégiens vers l'étranger ont baissé de 96% au deuxième trimestre par rapport au même trimestre l'an dernier.
- Les restrictions liées aux déplacements des Norvégiens en Suède ont fait baisser de près de 99% le commerce frontalier au deuxième trimestre. Alors que ce commerce s'élevait à 4,1 Milliards de NOK pendant cette période en 2019, il n'a atteint que 28 millions de NOK cette année.